



panorapresse

Fusion en projet. Leclerc-M. de Navarre : les personnels s'interrogent

L'ORNE HEBDO | mardi 24 octobre 2017

736 mots

Dans un courrier en date du 14 septembre, M. Rolland, Recteur de Normandie, a décidé de relancer le processus de fusion des lycées Marguerite de Navarre et Maréchal eclerc en utilisant trois motifs : la facilitation des parcours des élèves, la simplification administrative et l'amélioration de l'attractivité des établissements.

Le calendrier de la procédure de fusion promet d'être très serré puisque les conseils d'Administration des deux établissements sont appelés à délibérer respectivement le 13 novembre pour le lycée Leclerc et le 14 novembre pour le lycée Marguerite de Navarre.

Réunis en Assemblée générale le lundi 16 octobre, les personnels des deux lycées ont souhaité échanger sur les trois motifs avancés et envisager des moyens d'action pour s'inscrire dans le débat sur cette procédure de fusion. Ils s'expliquent. Extraits :

'1 - La fusion permettrait de faciliter les parcours des élèves.

Les deux lycées accueillent des publics aux besoins différents. Nous sommes attachés à l'idée de travailler à renforcer les liens entre les deux lycées.

Or, compte tenu des spécificités et des contraintes liées aux offres de formation proposées par les deux lycées, nous ne voyons que très peu de passerelles possibles pour «faciliter le parcours des élèves ».

(...) Nous ne percevons pas les gains d'efficacité et de synergie que la fusion devrait apporter tant l'effectif des élèves concernés par les passerelles est marginal.

Suppression de postes ?

2 - La simplification administrative. Nous constatons que le principe de mutualisation des moyens est déjà largement appliqué. Depuis 2013, la gouvernance des deux lycées est assurée par un seul proviseur.

(...)

Aujourd'hui, le lycée Maréchal Leclerc manque cruellement de personnels pour honorer le travail quotidien. La mutualisation des moyens annoncée en 2013 a détérioré le suivi des élèves ainsi que les conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, les services de restauration et d'internat sont déjà partagés par les deux lycées. Enfin, notre service comptable est rattaché à l'agence comptable du lycée Alain depuis la rentrée 2016.

Il faudra donc nous expliquer en quoi la fusion apportera une simplification administrative au bénéfice des usagers.

En revanche, le regroupement de deux lycées en un seul provoquera la suppression d'un Conseil d'administration, instance d'expression, de dialogue et de débats.

Quid de la Dotation Horaire Globale ? Pour rappel, la «DHG » correspond aux moyens pédagogiques attribués aux établissements chaque année pour fonctionner. D'expérience, nous savons bien qu'il est toujours plus facile de retirer des moyens aux grands établissements sous prétexte de mutualisation.

Quid également de l'évolution des missions des personnels territoriaux affectés dans une grande structure fusionnée ?

Nous sommes très sceptiques quant aux économies attendues sachant que les deux lycées sont implantés sur deux sites différents.

Le nouveau grand lycée n'aura plus qu'un budget unique. En outre, nous ne perdons pas de vue les éléments de contexte et notamment l'objectif gouvernemental de suppression de 120 000 postes de fonctionnaires.

C'est pourquoi, nous ne voulons absolument pas que la simplification administrative rime avec la

suppression de postes.

Attractif ?

3 - L'amélioration de l'attractivité des établissements. La fusion donnera naissance à une grande structure de 1 500 élèves sur deux lieux différents. Nous ne percevons pas en quoi la naissance d'un établissement aussi grand va renforcer son attractivité. Nous considérons que l'attractivité dépend avant tout du dynamisme du bassin de vie et des évolutions démographiques. Or, nous ne pouvons qu'exprimer notre vive inquiétude pour le devenir du bassin de vie d'Alençon.

Nous constatons également que les offres de formation proposées par les deux lycées obéissent à des logiques et des cultures différentes'.

Conclusion : 'les trois motifs invoqués pour justifier le processus de fusion constituent au mieux des formules vides, au pire des contre-vérités. Nous percevons clairement les menaces pour ce qui est de la qualité du service public'.